

L'Unité de Transition au Travail

L'UTT s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons de 15 à 21 ans qui ont besoin d'appui pour la mise en place de leur projet professionnel.

L'UTT propose :

- des programmes gratuits à temps partiel,
- un accompagnement individualisé pour chaque jeune.

L'UTT est accessible soit via le guichet de la T1 des Centres régionaux de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, soit via les CSR pour les jeunes bénéficiaires du Revenu d'Insertion.

L'UTT favorise une pédagogie qui :

- tient compte de l'individualité de chaque personne,
- vise à renforcer l'estime de soi au travers d'activités de développement personnel,
- tient compte de l'environnement socio-culturel,
- respecte le rythme de chaque personne.

La valorisation du parcours accompli par les jeunes est fondamentale ; l'échec est par ailleurs considéré comme un moyen de prise de conscience des carences des points faibles.

Le principe de réalité est toujours présent : les jeunes sont encouragés à travailler sur des projets d'insertion réalistes et réalisables. La confrontation aux exigences du monde professionnel s'effectue au travers :

- de stages, pour la pratique,
- de cours d'appui de maths et de français, pour la théorie.

Les collaborateurs suivent les jeunes en co-référence : cette option pédagogique leur donne la possibilité, d'une part de profiter de toutes les ressources d'une équipe, d'autre part de s'exercer à collaborer avec plusieurs intervenants, et ainsi se préparer à l'entrée dans le monde du travail.

L'UTT propose ainsi 3 programmes qui s'adressent autant aux jeunes de 15 à 18 ans, qu'aux adultes de 18 à 21 ans :

	Public-cible	Places par année
Suivi à la carte	Jeunes filles ou garçons 15 à 21 ans	130 à 150 places
« du côté des filles »	Jeunes filles Au bénéfice ou non du Revenu d'Insertion sociale	30 places
Bilan Projet d'Insertion	Jeunes filles ou garçons 18 à 21 ans Au bénéfice du RI Mesure pouvant s'envisager comme une poursuite du suivi à la carte ou « du côté des filles »	30 places